

REGIE AUTONOME

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU MARDI 1^{er} AVRIL 2025

Le Conseil d'Administration s'est réuni au Conservatoire Maurice Ravel, le mardi 1^{er} avril 2025 à 14 h 00, sur convocation du 25 mars 2025, publiée sur le site internet du Conservatoire Maurice RAVEL le 26 mars 2025.

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ; Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, PINATEL ; MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN

EXCUSÉS : Mme LASSERRE ; MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY, MATON

POUVOIRS : Mme LASSERRE à Mme PINATEL ; M. ALDANA-DOUAT à M. CURUTCHARRY ; M. MATON à M. KORDIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CASTEL

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

M. NICOULEAU, Directeur Général
Mme KACY, Chargée de mission suivi analytique et aide au pilotage
M. RACHET, Directeur adjoint délégué à l'Orchestre
M. GUALLAR, Responsable administratif et financier
M. GAVAZZI, Chargé de mission droits culturels, santé et handicap
M. TEILLAGORRY, Responsable technique
Mme ELICEIRY, Assistante de direction
Mme MAROTEAUX, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves

La séance est ouverte à 14 h 05 par M. CURUTCHARRY, qui constate que le quorum est atteint et propose l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Mme CASTEL est désignée comme secrétaire de séance.

O/J N°1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2025

Sur présentation de M. CURUTCHARRY, le Conseil d'Administration prend acte du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2025.

O/J N°2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 3 – PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{ER} AVRIL 2025

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 4 – PERSONNEL : CRÉATION DE POSTES

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 5 – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET PRINCIPAL
CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N° 6 – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2025 – BUDGET ANNEXE ORCHESTRE DU
PAYS BASQUE**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N°7 — CRR : CONVENTION CADRE PETITE ENFANCE AVEC LA VILLE DE
BAYONNE**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N° 8 – CRR : CONVENTION DE DEPOT AVEC L'ASSOCIATION GILTZAERA

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N°9 — CRR : CONVENTION CADRE AVEC LA VILLE DE BAYONNE ET LA
DESDEN PYRÉNÉES-ATLANTIQUES POUR L'ORCHESTRE A L'ÉCOLE**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

O/J N°10 – ORCHESTRE : TARIFS SAISON 2025-2026

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N°11 – OPB : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SNSA ET LA VILLE DE
BAYONNE POUR LE CONCERT DU NOUVEL AN DANTZA**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N°12 – OPB : REMBOURSEMENT DES ABONNÉS POUR LES CONCERTS
HOMMAGE A GABRIEL FAURÉ ANNULÉS EN DÉCEMBRE**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

**O/J N°13 – CRR : MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC L'APEC ET L'ÉCOLE
DES SABLES**

Rapporteur : M. CURUTCHARRY

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CURUTCHARRY remercie l'assemblée et lève la séance à 15 H 40.

Extrait publié sur le site internet du Conservatoire Maurice Ravel le 3 avril 2025